

Poste de Professeur Contractuel à l'UFR STAPS – Université des Antilles

CONTEXTE

L'Université des Antilles (UA) est composée de deux pôles universitaires autonomes : le pôle Guadeloupe et le pôle Martinique. Ces derniers se répartissent plus de 12 000 étudiants.

Le poste est basé sur le pôle Guadeloupe, à l'UFR STAPS qui est située sur le campus de Fouillole à Pointe-à-Pitre.

Dans un contexte de fort développement de la formation, l'UFR a pour mission de former les futurs cadres dans les domaines de l'enseignement de l'EPS, de l'Entraînement Sportif et des Activités Physiques Adaptées et Santé.

L'UFR accueille aujourd'hui plus de 850 étudiants.

DESCRIPTION DU POSTE

Le ou la professeure contractuelle dispensera son enseignement auprès des étudiant.e.s de l'UFR STAPS du pôle Guadeloupe, en licence et en master.

- Type de contrat : CDD
- Durée du contrat : 8 mois (du 01.01.2022 au 31.08.22)
- Volume horaire d'enseignement : 20h / semaine (à titre indicatif)

PROFIL RECHERCHE

- Expérience dans l'enseignement universitaire et plus spécifiquement en STAPS cependant tous les profils seront étudiés.
- Niveau d'études exigé : Diplôme de master ou équivalent.

PROCEDURE DE CANDIDATURE

Merci de transmettre votre dossier de candidature **au plus tard le 20/10/2021** par e-mail au Doyen de l'UFR STAPS : guillaume.coudeville@univ-antilles.fr

Ce dossier devra **obligatoirement** contenir les éléments suivants :

- CV
- Lettre de motivation indiquant les enseignements pouvant être dispensés.
- Photocopie du diplôme (Master, Doctorat, habilitation, équivalences).
- Photocopie de la pièce d'identité.